

# Synthèse

---

## Mise en danger de soi et d'autrui à l'adolescence : Inconduites et intervention sociale

---

**LAGRANGE Hugues (dir.)**  
*Directeur de recherche au CNRS, OSC-FNSP/CNRS, Paris,*

**CAGLIERO Suzanne**  
*Docteur en sociologie, ALRS, Paris*

**SINA Franck**  
*Chercheur associé au CENS, Université de Nantes*

Association pour la recherche en sciences sociales (ALRS), Paris

Novembre 2004



Le présent document constitue la synthèse du rapport scientifique d'une recherche réalisée par le GIP Mission de recherche Droit & Justice. Son contenu n'engage que la responsabilité de ses auteurs. Toute reproduction, même partielle, est subordonnée à l'accord de la Mission.

La recherche sur la mise en danger de soi et d'autrui chez les adolescents porte pour l'essentiel sur les 11-16 ans. On a développé des éléments de cadrage sur les inconduites de l'ensemble des mineurs de 18 ans dans une « société ouverte à la compétition économique », dont les réponses institutionnelles sont en train d'évoluer.

Cette recherche comporte une partie générale visant à circonscrire les inconduites, les formes de la mise en danger de soi et d'autrui. On insiste notamment sur les conséquences de l'émergence d'une société du risque et sur le déclin de l'autocontrôle qui induisent des actes qui recherchent ou outrepassent les limites sur le mode de la performance et qui se sont développés parallèlement à des transgressions des normes morales et sociales (typiquement les infractions pénales). Une opposition sur le plan de la signification sociale comme du traitement pénal des actes qui ne mettent pas en danger autrui mais seulement soi est abordée. Un tableau cursif des infractions et inconduites non pénales suggère de mettre en relief la dynamique particulière des années 1990. Une analyse étiologique générale de l'implication dans ces inconduites et notamment les violences interpersonnelles est proposée sur la base des enquêtes ESPAD<sup>1</sup> et ESCAPAD<sup>2</sup>.

L'implication des jeunes, et singulièrement des garçons, dans des violences interpersonnelles en France au cours de la fin des années 1990 s'opère parallèlement à une augmentation de la consommation des drogues illicites et singulièrement du cannabis. L'attention portée aux enjeux de santé publique a conduit à s'interroger sur l'extension des consommations précoces ou excessives de psychotropes et à relier ces consommations avec un mal-être adolescent dont les violences et les délits d'appropriation semblent témoigner également. Nombre de chercheurs pensent qu'il y a entre le développement des violences et l'abus de psychotropes comme le cannabis non seulement une concomitance temporelle mais aussi un lien. Mais les chercheurs sont divisés sur la question de l'interprétation du lien entre conduites délictueuses et usages de produits psychoactifs. Pour les uns, le mal-être adolescent penche du côté de la dépression et pour d'autres du côté d'une attitude compulsive et d'une sociabilité intense, sans exclure qu'une forte impulsivité ou la recherche de sensations ne soit le masque d'une expression dépressive.

A travers deux grandes enquêtes ESCAPAD et ESPAD, une réponse à ces questions a été tentée. L'idée d'un lien entre un mal-être à connotation dépressive et les conduites délinquantes ou violentes doit être reformulée : pour comprendre le surcroît de violences d'une partie des jeunes au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, il faut envisager ces actions comme des manières délibérées de surmonter les frustrations et pas uniquement compensatrices d'un mal-être.

Si dans beaucoup des contextes de nos sociétés modernes, la signification des liens vicinaux peut être considérée comme secondaire par rapport à d'autres liens sélectifs –choix des écoles, des relations de travail - ou électifs -choix des amis-, pour les jeunes résidant dans les quartiers d'habitat social, la portée de ces liens de voisinage et des interactions à base locale est beaucoup plus importante. Elle engage les conditions d'accès au socle de connaissances de base qui permettent de se définir comme citoyen, et bien sûr, au-delà de ce socle, la réussite scolaire et l'insertion professionnelle.

---

1 European School Survey on Alcohol and Other Drugs, OFDT & INSERM.

2 Enquête sur la santé et les comportements lors de l'appel de préparation à la défense, OFDT.

La recherche ambitionne de comparer dans des sites urbains qui comportent à chaque fois des ZUS et des quartiers hors ZUS, formés de classes moyennes ou populaires, les dynamiques de décrochage scolaire et social. Les sites sont le Mantois, le nord de Paris - 18<sup>e</sup>/19<sup>e</sup>- et la banlieue ouest de Nantes - St Herblain. Le présent rapport présente des résultats détaillés de la monographie réalisée dans le Mantois et des éléments sommaires concernant les deux autres sites. Dans le Mantois, l'étude des décrochages scolaires et sociaux a fait l'objet d'un rapport pour l'EPAMSA en octobre 2004. Nous reprenons, dans le rapport ici résumé, des éléments de cette recherche concernant les difficultés scolaires et les prises en charge réalisées par les services de l'ASE.

L'essentiel des développements sur la délinquance exposés résultent d'exploitations originales permises par la commande du GIP de 2003, d'analyses secondaires dans une partie des villes de la CAMY et dans la commune proche des Mureaux, des données recueillies dans le cadre d'une enquête réalisée également pour le GIP en 1998-99 et enfin de données d'une enquête menée dans le cadre d'un contrat avec la DIV sur déscolarisation et délinquance sur les trois communes de Mantes la ville, des Mureaux et de Vernouillet en 2000-01. Dans chaque cas nous avons utilisé des données sur les situations socio-démographiques de l'ensemble des élèves en fin de scolarité au collège et sur les trajectoires scolaires, parfois complétées par des questionnaires succincts dans les classes, et une analyse exhaustive des situations révélées dans les procès verbaux transmis au parquet de Versailles.

Les échantillons dans les deux premières enquêtes en 1998-99 et 2000-01- sont composés de la totalité des élèves de troisième interviewés au printemps et les « dossiers pénaux » sont arrêtés au mois de septembre de leur année de troisième. Dans la troisième enquête nous avons suivi la cohorte des élèves qui étaient en 6<sup>e</sup> en 2000 dont la majorité sont l'année de l'enquête en troisième et de la même façon les « dossiers pénaux » ont été arrêtés au 30 septembre 2004. Cependant dans ce dernier protocole, une minorité significative des élèves est en quatrième, nous avons enregistré les situations de ces élèves de la même façon que pour les élèves de troisième. Au sein de l'ensemble des élèves, nous avons tiré lors de chaque enquête, des sous-échantillons aléatoires, de petite taille, d'élèves avec lesquels nous avons eus des entretiens approfondis. Nous avons vérifié que les échantillons sont semblables par la composition selon l'âge et le sexe. Ils permettent donc des comparaisons temporelles et, surtout comme on le verra, permettent de dresser un portrait des conduites délinquantes à partir d'un échantillon d'environ 3000 adolescents de ces villes comportant de très grands quartiers d'habitat social (ZUS).

*Jeunes de la « 'cohorte 2000-04 », mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 2004 (N=1463)*

	vols simples	vols aggravés, port d'armes recels & ILS	violences	Dégradations	insubordinations	toutes infractions
Nombre d'auteurs	28	47	35	20	22	95
% de la cohorte	1,9	3,2	2,4	1,4	1,5	6,4

\*Les jeunes qui étaient scolarisés en 6<sup>e</sup> en 2000, sont nés pour la plupart en 1988 et 1989.

*1997-01 : Elèves des collèges de Mantes la Ville, des Mureaux et de Vernouillet, mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 2001 (N=938)*

	vols simples	vols aggravés, port d'armes recels & ILS	violences	Dégradations	insubordinations	toutes infractions
--	--------------	--	-----------	--------------	------------------	--------------------

Nombre d'auteurs	21	15	28	13	2	65
% de la cohorte	2,2	1,6	3,0	1,4	0,2	6,9

\*Les jeunes qui étaient scolarisés en 6<sup>e</sup> en 1997, sont nés pour la plupart en 1985 et 1986.

*1995-99 : Elèves des collèges de Mantes la Ville et des Mureaux, mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 1999 (N=562)*

	vols simples	vols aggravés, port d'armes recels & ILS	violences	Dégradations	insubordinations	toutes infractions
Nombre d'auteurs	10	23	19	11	4	45
% de la cohorte	1,3	4,0	3,4	2,0	0,7	8,0

\*Les jeunes qui étaient scolarisés en 6<sup>e</sup> en 1995, sont nés pour la plupart en 1983 et 1984.

Nous avons observé une réduction de la délinquance et particulièrement des actes les plus graves entre les trois enquêtes menées respectivement en 1998-99, 2000-01 et 2003-04. L'étude des « dossiers pénaux » révèle que 95 élèves sur les 1463 élèves de la cohorte 2000-04 ont été mis en cause pour des infractions pénales, 54 sont considérés comme mineurs en danger et 14 conjuguent le double statut de mineur en danger et de mineurs auteurs présumés.

Du point de vue de la délinquance, les facteurs explicatifs que nous pouvons mettre en évidence tiennent à la fois aux contextes -familiaux et locaux- de socialisation et aux trajectoires scolaires. Les décrochages cognitifs, les retards dans l'accomplissement du cycle primaire, dont on a vu, sous de multiples angles, qu'ils constituent des facteurs étroitement liés aux difficultés scolaires au collège, sont associés à l'implication dans la délinquance. L'analyse montre que les élèves qui ont de mauvais scores –en français ou en maths- en 6<sup>e</sup> ont une probabilité d'être mis en cause plus forte. Ainsi lorsqu'on passe d'un score de 50% en 6<sup>e</sup> à un score de 70% le risque ajusté<sup>3</sup> d'avoir été mis en cause pour un délit est divisé par 2,3. De plus, l'impact du retard scolaire se réduit moitié lorsqu'on considère des élèves de niveau scolaire en sixième égaux.

La recherche suggère que les décrochages scolaires qu'on observe dans les résultats au Brevet des collèges sont largement préfigurés par les écarts concernant les savoirs de base enregistrés dans les quartiers en ZUS au tout début de l'école primaire en CE2. Ce décrochage cognitif, plus fréquent chez les jeunes issus de l'immigration se conjugue avec des différences normatives dans l'éducation des garçons et des filles. Il explique en partie les plus fortes propensions de ces garçons à s'engager dans des conduites délinquantes. Le travail plus « ethnographique » mené sur un échantillon de jeunes issus de la cohorte exhaustive des élèves scolarisés en 6<sup>e</sup> en 2000 et les entretiens avec un petit nombre de familles permettent de préciser la nature des difficultés éducatives.

Les arrières plans familiaux associés à de la délinquance et à du « danger » montrent qu'il s'agit généralement de situations très différentes. Les dispositifs qui prennent en charge les problèmes liés au « danger » apportent selon nous des réponses satisfaisantes (cohérence maintenue des parcours scolaires). Mais il semble qu'il y ait un déficit de réponses éducatives fortes –au-delà des admonestations pour la fraction étroite de jeunes de moins de 16 ans qui s'engagent dans des délits à répétition. L'articulation des responsabilités de l'école et de la filière pénale –éducateurs, police, justice- qui se matérialise notamment par les classes relais, la veille éducative, les cellules mixtes EN-PJJ a contribué à une meilleure réponse, toutefois cette articulation mériterait d'être renforcée, car il semble qu'il y ait des discontinuités.

<sup>3</sup> Nous utilisons cette expression pour traduire l'anglais « odds ratio ».

Hugues Lagrange OSC/ FNSP-CNRS, Paris  
Suzanne Cagliero, ALRS, Paris  
Franck Sina, CENS, Université de Nantes

Novembre 2004.